

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Éboulement à Okolassi : Afcons et la SAG responsables ?

LIÉES au projet de construction de la Transgabonaise, l'entreprise indienne et la Société autoroutière du Gabon brillent par leur mauvaise gestion dans ce projet. Mécontentes de cette situation, les autorités de la Transition exercent en ce moment une pression sur la SAG et Afcons auxquelles l'on impute l'incident survenu dans la nuit de vendredi. Heureusement, la circulation a été rétablie grâce à une déviation.

G.R.M
Libreville/Gabon

DES heures durant le week-end écoulé, le trafic routier a été interrompu sur la Nationale 1, à la hauteur du quartier Okolassi, en raison d'un éboulement. De part et d'autre de la voie, des files de voitures attendaient le dénouement de cette situation qui a causé des désagréments aux usagers, autant qu'elle a paralysé une partie de l'économie provinciale. Sitôt informés de cet incident survenu en réalité dans la nuit de vendredi, le Premier ministre de la Transition, Raymond Ndong Sima, et trois membres de son équipe gouvernementale dont Flavien Nzengui Nzoundou, ministre des Travaux publics, se sont rendus sur les lieux. Histoire de comprendre ce qui s'est exacte-



Photo: Scott Ngokila

Une vue des travaux de reconstruction de la voie obstruée au PK 34.

ment passé, évaluer les dégâts et envisager des solutions. Ainsi ont-ils été informés de ce que l'origine cette péripétie est la retenue d'eau causée à cet endroit par les travaux d'aménagement de la route nationale 1 (RN1) exécutés par l'entreprise Afcons. En fait, l'entreprise indienne a fermé le passage d'eau lors de la construction d'un dalot. Cet état de fait a favorisé ainsi une retenue d'eau qui, avec les fortes pluies qui

se sont multipliées ces derniers temps dans la zone, ont entraîné l'effondrement de la conduite 1 000 de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). Conséquence : le trop-plein d'eau a complètement détruit le remblai. Au-delà de la route qui s'est coupée, des personnes en contrebas de la rivière ont été fortement inondées et ont perdu leurs biens matériels et immobiliers. On n'a cependant pas enregistré des pertes en vies humaines. Ce qui a surpris plusieurs personnes de passage dans ce quartier du chef-lieu du département de Kom-Mondah.

Interrompue donc durant plusieurs heures, la circulation a été heureusement rétablie grâce à des travaux de déviation commis par l'entreprise Afcons. Voilà pour ce qui est de la cause et des effets néfastes de l'incident.

NON-RESPECT DES DÉLAIS. Pour le reste, il faut rappeler que Afcons est adjudicataire du marché de construction de la route économique dite Transgabonaise censée relier Libreville à Franceville sur plus de 820 km. Les travaux, du moins pour la première partie qui part du PK 24 au PK 105, ont été lancés le 25 septembre 2020 par Rose-Christiane Ossouka Raponda, alors Première ministre, cheffe du gouvernement. Ils consistent en l'aménagement en 2X2 voies d'un tronçon long de 81 km, en plus des péages pour permettre au partenaire de récupérer son investissement. Lesdits travaux ont été octroyés à l'entreprise indienne par la Société autoroutière du Gabon (SAG), entité

de droit gabonais créée par l'État lors d'un Conseil des ministres. Au fil des semaines, la SAG, codétenue par Arise et Meridiam, a signé un contrat avec l'État qui l'a créée pour financer, construire, exploiter et entretenir le premier tronçon de la Transgabonaise. Elle a donc recruté Afcons pour exécuter l'ambitieux chantier, avec des financements garantis par deux comptes séquestres et la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC). Mais au-delà de l'étonnant problème de trésorerie qui

entourerait aujourd'hui ce projet, l'entreprise adjudicataire brille par son manque d'organisation et des difficultés, notamment sur le plan technique. D'où le non-respect des délais de livraison. Ainsi, l'entreprise Afcons et la Société autoroutière du Gabon se retrouvent-elles au banc des accusés, du fait d'une convention de concession qui comporterait de nombreuses incohérences. Mais aussi de la mauvaise conduite du chantier de la Transgabonaise dont la date de livraison n'a été que trop repoussée.

Grand Libreville : les ménages toujours privés d'eau !



Photo: Scott Ngokila

Les équipes de la SEEG se sont déployées sur le terrain pour un retour à la normale.

MSM
Libreville/Gabon

ON a cru, un moment, à une nouvelle défaillance des installations de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). Cette fois-ci, dame SEEG n'est pas coupable et se retrouve même en être la victime avec ses milliers de consommateurs. En effet, l'incident survenu à Okolassi du fait des mauvais travaux de l'entreprise Afcons et de la SAG a entraîné une rupture de l'alimentation en eau dans le Grand Libreville. Aux premières heures de la journée de samedi, la station de production d'eau de Ntoun était déjà hors service privant ainsi les communes de Libreville, Owendo et Akanda du précieux liquide. Accusée à tort d'en être à l'origine, la SEEG

a fait parvenir à notre rédaction un communiqué explicatif sur les raisons de la rupture de l'alimentation en eau dans le Grand Libreville. "Dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 novembre 2023, un éboulement causé par les pluies diluviennes dans la zone d'Okolassi, sur la route Nationale 1, a entraîné la rupture de la canalisation DN1000 et le déboîtement de la conduite DN1200 reliant Ntoun à Libreville. Cet incident occasionne actuellement des fortes perturbations dans la desserte en eau potable du Grand Libreville. Afin de minimiser la gêne auprès des clients, les équipes techniques procèdent à des manœuvres sur le réseau de distribution", a indiqué la SEEG. D'après nos sources, "un début de retour à la normale est prévu dans les 72 heures".

Le clin d'œil de Lybek



LYBEK
2023